

Oui, je participe à l'accueil de pèlerins
à la Cité Saint-Pierre de Lourdes
et je fais un don de : (Compléter la (ou les) case(s) destinée(s))

Quantité			Coût unitaire	Total
.....	Repas	X	8,50 € (56 F) = €
.....	Journée(s) d'hébergement	X	35 € (230 F) = €
.....	Sejour(s) de 5 jours	X	175 €* (1140 F) = €
.....	Sejour(s) d'un groupe de pèlerins	X	1 000 € (6 500 F) = €
Selon mes possibilités			 €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la Cité Saint-Pierre.

Merci de m'adresser, sans engagement et en toute confidentialité la brochure sur les legs et donations.

Avantages Fiscaux

Merci de m'adresser le reçu fiscal qui me permettra, si je suis imposable, de déduire de mes impôts 75 % du montant de ce don dans la limite de 479 €, puis 66 % au delà de cette somme, et ce, dans la limite de 20 % de mon revenu imposable.

*Ainsi, un don de 175 €, par exemple, ne me revient qu'à 43,75 € (287 F), après déduction fiscale.



Merci de votre geste de générosité

"En arrivant au pèlerinage, j'étais condamné à l'isolement, à la maladie. Je ne connaissais presque rien de Jésus. J'avais entendu dire que, de Lourdes, on en revenait quelque fois guéri. Ici, j'ai rencontré des amis, des frères. Vous m'avez aidé à gravir le chemin de Croix et là j'ai vu que Jésus était tombé trois fois et s'était relevé à chaque fois. Malgré sa souffrance, il a continué le chemin.

Je suis sûr maintenant qu'avec Jésus, les amis, j'aurais le courage de me relever".

Jean-François